

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 16
MINISTÈRE DES SPORTS ET
DE L'EDUCATION PHYSIQUE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	4
1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	9
2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1. PROGRAMME 211: ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF	12
2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	14
2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	19
2.2. PROGRAMME 212: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	30
2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	32
2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	34
2.3. PROGRAMME 213: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	40
2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	41
2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	41
2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	43
3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	48

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE	49
3.2.	LEÇONS APPRISES	52
3.3.	PERSPECTIVES	52

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le présent contexte de mise en oeuvre des programmes s'articulera autour des points suivants :

- 1- le rapport de la stratégie ;
- 2- la présentation du domaine d'intervention du ministère ;
- 3- contexte de l'exécution des programmes.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), les objectifs assignés au MINSEP en relation avec le secteur social sont basés sur :

Le renforcement de la gouvernance sportive. Celui-ci passe par l'assainissement du milieu sportif, l'introduction des règles de bonne gestion, la mise en place d'une véritable politique de maintenance des infrastructures existantes et à construire, ainsi que par la mise en œuvre de diverses incitations pour que le secteur privé investisse durablement et de manière multiforme dans les Activités Physiques et Sportives (APS) ;

L'encadrement du mouvement sportif. Il s'agira entre autres, d'assurer la formation en quantité et en qualité d'encadreurs (éducateurs et entraîneurs), de renforcer les centres de recherche et d'excellence sportive, de promouvoir l'organisation des compétitions dans toutes ses dimensions, d'améliorer la protection sociale des sportifs et professionnels du sport, de faciliter et de rationaliser le fonctionnement des fédérations sportives civiles nationales ;

Le développement des infrastructures sportives pour le sport d'élite et de masse. Diverses installations sportives modernes seront construites et réparties sur le territoire national dans l'optique de développer le sport de haut niveau, d'organiser les compétitions sportives internationales et de promouvoir la pratique du sport de masse.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Créé par Décret N°2005/098 du 06 avril 2005 et réorganisé par le Décret n°2012/436 du 1^{er} octobre 2012, le MINSEP est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des Sports et de l'Éducation Physique.

À ce titre, il est chargé :

- d'élaborer les projets de textes relatifs au secteur du Sport et de l'Éducation Physique ;
- d'élaborer les stratégies et les plans de développement relatifs aux Sports et aux Activités Physiques ;
- d'élaborer les programmes de promotion du sport d'élite et d'évaluation des niveaux techniques et tactiques des sportifs ;
- de développer et promouvoir l'esprit et la culture olympiques au sein de la société ;
- d'arrêter les programmes d'enseignement de l'Éducation Physique ou des Sports dans les établissements d'enseignement de base, secondaire et supérieur, publics et privés et d'en suivre l'exécution ;
- d'assurer le suivi de la réalisation des programmes de préparation des sportifs d'élite en

- liaison avec les Fédérations Sportives ;
- de l'encadrement des sportifs participant aux compétitions internationales ;
 - du suivi de l'encadrement des sportifs de haut niveau ;
 - d'assurer le contrôle des établissements de formation des sportifs ;
 - de développer la formation et de contribuer à la recherche en sciences et en médecine du sport en relation avec les administrations concernées ;
 - d'assurer le développement des infrastructures sportives en relation avec les départements ministériels et les organismes concernés ;
 - d'assurer la promotion et la supervision des grandes compétitions internationales en liaison avec les organismes concernés ;
 - d'élaborer les projets de coopération avec les organismes nationaux et internationaux ou des pays partenaires dans les domaines de l'Éducation Physique et des Sports, et veiller à leur mise en œuvre, ainsi qu'à leur évaluation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures. Il suit les organisations et structures privées relevant du domaine des Sports ou de l'Éducation Physique.

Il exerce la tutelle technique sur :

- les Fédérations Sportives Civiles Nationales ;
- le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;
- l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT) ;
- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ainsi que les structures publiques relevant du domaine des Sports ou de l'Éducation Physique, les établissements de formation en Éducation Physique et aux métiers du Sport.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour atteindre les objectifs sus évoqués, le MINSEP s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support. Il s'agit notamment du programme 211 intitulé : *Encadrement du mouvement sportif* ; du Programme 212 : *Développement des infrastructures sportives* ; du Programme 213 : *Gouvernance et Appui institutionnel du sous-secteur Sport et Education Physique*.

Ces trois programmes ont été exécutés au cours de l'année 2020 dans un environnement marqué par la persistance de l'insécurité transfrontalière au Nord et à l'Est ainsi que des tensions sociopolitiques dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et économiques dans la plupart des Régions du territoire national d'une part, et surtout par la survenue de la pandémie de la COVID-19 ainsi que par la tenue au Cameroun de certaines compétitions d'envergure à l'instar du Championnat de Boxe de la Zone 3 (21 au 27 janvier 2020 à Yaoundé), du Mount Cameroon Race of Hope (22 février 2020 à Buéa), du Grand Prix CAA de Yaoundé (20 octobre 2020), du Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA (18 au 22 novembre 2020), de l'African Open de Judo de Yaoundé (26 au 28 novembre 2020) d'autre part.

Par ailleurs, il a été question de poursuivre les préparatifs du Championnat d'Afrique des Nations de football masculin 2020 (CHAN TOTAL 2020) et de la Coupe d'Afrique des Nations de football masculin « CAN TOTAL CAMEROUN 2021 », d'assurer la préparation et la participation des athlètes aux compétitions sportives qualificatives à certaines compétitions internationales de souveraineté. Il a outre été question d'assurer l'accompagnement du mouvement sportif aussi bien sur le plan de l'organisation managériale que sur les aspects liés aux compétitions sportives nationales et internationales.

S'agissant de la persistance de l'insécurité transfrontalière et les remous sociaux dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest, le MINSEP a poursuivi la mise sur pied en collaboration avec certains partenaires nationaux et internationaux, des plates-formes de promotion de la culture de la paix par la pratique des Activités Physiques et Sportives dans les zones sensibles comme dans les camps des réfugiés à l'Est Cameroun.

Sur le plan sportif, des moyens conséquents ont été mobilisés pour assurer les préparatifs du CHAN 2020, la poursuite de la mise en œuvre du plan d'urgence triennal et l'accélération du processus de décentralisation.

De même, l'exacerbation des dysfonctionnements dans la gouvernance de plusieurs fédérations sportives civiles nationales, les résultats mitigés et la qualification de certaines sélections nationales en compétitions internationales majeures ainsi que le déficit toujours important d'enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) dans le système éducatif ont été des éléments significatifs ayant influencé la mise en œuvre de ce programme.

Par ailleurs, on peut également prendre en compte, la mise en place progressive des textes d'application portant réorganisation de l'INJS suite au Décret N° 2016/427 du 26 Octobre 2016 et les études pour la rénovation de l'INJS sur le site actuel.

Il est également à mentionner dans le tableau précédent, l'influence de l'impératif de l'arrimage à la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 et celle relative à la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des autres entités publiques, pour l'exercice 2020.

Il convient de souligner dans la même veine, la poursuite de la mise en œuvre des activités liées à la Loi NO2018/014 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation et à la promotion des Activités Physiques et Sportives du Cameroun.

A ce qui précède, s'ajoutent les exigences du paradigme de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans la poursuite des préparatifs de l'organisation de la CAN masculine TOTAL 2021 au Cameroun et la poursuite de la politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption. Enfin, dans l'optique de poursuivre la mise en place des nouveaux outils de pilotage et de gestion des finances publiques dont les principales orientations sont déclinées dans la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat, des sessions de formation ont été organisées à l'intention des responsables et des cadres du ministère sur la maîtrise desdits instruments et des nouveaux paradigmes en vigueur dans la gestion des affaires publiques.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

En dehors des faits majeurs évoqués dans le tableau de performance renseigné dans les différents programmes, nous pouvons relever entre autres les préparatifs liés au Championnat d'Afrique des Nations de Football « CHAN TOTAL 2020 » et la Coupe d'Afrique des Nations de Football « CAN 2021 » au Cameroun.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

L'exécution et la mise en oeuvre des quatres actions du programme ont conduit aux performances détaillées ci-après :

2020

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 211

ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF

Responsable du programme

SANGO Léon Godlife

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 211 intitulé « Encadrement du Mouvement Sportif » couvre les deux principaux champs d'action du MINSEP à savoir le Sport et l'Éducation Physique. Il a pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels.

Il se décline en quatre (04) actions prioritaires (Cf. tableau ci-dessous)

OBJECTIF	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'encadreurs qualifiés pour 100 000 habitants
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	16.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Action 04: DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS Action 05: ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL Action 06: DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	
DOTATIONS INITIALES	AE 5 245 145 804	CP 5 245 145 803
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SANGO Léon Godlife,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 211 s'est faite dans un environnement sociopolitique marqué par la résurgence de l'insécurité dans les zones transfrontalières, les tensions sociopolitiques et économiques dans une partie du territoire national, les préparatifs du CHAN 2020, la poursuite de la mise en œuvre du plan d'urgence triennal et l'accélération du processus de décentralisation.

La survenue de la pandémie du COVID-19 qui a négativement impacté la mise en œuvre de ce programme, a entraîné des résultats mitigés, du fait de l'annulation ou du report de nombreuses activités sportives nationales et internationales.

Par ailleurs, la recrudescence des dysfonctionnements dans la gouvernance de plusieurs fédérations sportives civiles nationales inhérents au non-renouvellement des bureaux exécutifs fédéraux depuis deux olympiades, ainsi que le déficit toujours important d'enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) dans le système éducatif ont également influencé la mise en œuvre de ce programme.

On peut également souligner la mise en place progressive des textes d'application portant réorganisation de l'INJS suite au Décret N°2016/427 du 26 octobre 2016.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

La mise en œuvre du programme 211 s'est faite dans un environnement sociopolitique marqué par la résurgence de l'insécurité dans les zones transfrontalières, les tensions sociopolitiques et économiques dans une partie du territoire national, les préparatifs du CHAN 2020, la poursuite de la mise en œuvre du plan d'urgence triennal et l'accélération du processus de décentralisation.

La survenue de la pandémie du COVID-19 qui a négativement impacté la mise en œuvre de ce programme, a entraîné des résultats mitigés, du fait de l'annulation ou du report de nombreuses activités sportives nationales et internationales.

Par ailleurs, la recrudescence des dysfonctionnements dans la gouvernance de plusieurs fédérations sportives civiles nationales inhérents au non-renouvellement des bureaux exécutifs fédéraux depuis deux olympiades, ainsi que le déficit toujours important d'enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) dans le système éducatif ont également influencé la mise en œuvre de ce programme.

On peut également souligner la mise en place progressive des textes d'application portant réorganisation de l'INJS suite au Décret N°2016/427 du 26 octobre 2016.

2.1.3- Performance globale du programme en 2020

L'encadrement du mouvement sportif est axé principalement sur la promotion de l'Éducation Physique et le Sport. Au cours de l'exercice 2020, les efforts déployés ont abouti à plusieurs réalisations dans les divers aspects relevant dudit programme.

En ce qui concerne ***l'Éducation Physique***, il a été organisé la rentrée académique solennelle des CENAJES et les examens de fin de formation dans les différents Centres, à savoir Bamenda, Bertoua, Dschang et Garoua durant la période du 09 juillet au 07 août 2020 ; le suivi conjoint des examens MINESEC/MINSEP et MINEDUB/MINSEP et la remise solennelle des diplômes aux 171 lauréats des CENAJES et aux 105 de l'INJS promotion 2020.

Outre l'effectivité de l'enseignement de l'EPS dans les deux sous-systèmes et le suivi du déroulement de l'épreuve écrite d'EPS aux examens officiels sur l'ensemble du territoire national ainsi que l'actualisation permanente du fichier national des enseignants d'EPS, il a été organisé la 12^{ème} édition de la JNEP célébrée à travers des tables-rondes, des conférences-débats, des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers sur la quasi-totalité du territoire national sous le thème : « Ensemble pour une Education Physique vectrice de bien-être, de paix et d'espoir, afin de barrer la voie à la COVID-19 ».

Dans le cadre de ses missions régaliennes, le MINSEP en sa qualité d'organe technique en charge de la promotion et de vulgarisation des Activités Physiques et Sportives, a encadré plusieurs marches sportives organisées par des Administrations notamment le MINREX et le MINPROFF en partenariat avec des organisations internationales à l'occasion de plusieurs célébrations. Il s'agit notamment de la Journée Internationale de la Femme, la Journée Internationale de la Francophonie, la semaine nationale du Commonwealth et les Journées CEMAC.

S'agissant du volet **Sport** dont l'objectif est d'assurer le rayonnement de l'image de marque du Cameroun sur la scène internationale, l'action des pouvoirs publics a été dominée principalement par l'accompagnement des sportifs camerounais à la participation à diverses compétitions sportives internationales et nationales notamment :

1. International Solidarity Weightlifting, 08 au 27 janvier 2020 à Tachkent en Ouzbékistan ;
2. All Africa Championship of Badminton, 10 au 16 février 2020 au Caire en Egypte ;
3. Tournoi qualificatif de Boxe des Jeux Olympiques Tokyo 2020, 18 février au 1^{er} mars 2020 à Dakar au Sénégal ;
4. 5th Tournoi International d'Haltérophilie (FAJR CUP), 1^{er} au 05 février 2020 en Iran ;
5. Grand Slam de Judo de Paris, 08 au 12 février 2020 en France ;
6. Grand Prix de Judo d'Allemagne, 21 au 25 février 2020 à Düsseldorf ;
7. Championnat Africain Juniors et Séniors Dames et Messieurs de Karaté, 04 au 12 février 2020 à Tanger au Maroc ;
8. Championnat d'Afrique des Luttes (Séniors, Juniors, Cadets), 04 au 09 février 2020 à Alger en Algérie ;
9. Tournoi qualificatif continental de Tennis de table, 23 février au 1^{er} mars 2020 à Tunis en Tunisie ;
10. Tournoi qualificatif de Tennis de table des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, 28 janvier au 02 février 2020 à Magdeburg en Allemagne et du 12 au 16 février 2020 à Lisbonne ;
11. L'ITF FUTURES ET AU BNP Paris bas de Tennis pour déficients physiques (qualificatif pour les Jeux Paralympiques 2020), 10 au 16 février 2020 au Kenya ;
12. International Abuja powerlifting pour déficients physiques, 02 au 08 février 2020 à Abuja au Nigeria ;
13. L'IBSA African goalball championships 2020 for blind and visually and impaired athletes (qualificatif pour les Jeux Paralympiques), 28 février au 06 mars 2020 à Port-Saïd en Egypte ;
14. 5^{ème} Meeting International de Marrakech pour déficients visuels, 23 février au 1^{er} mars 2020 au Maroc ;
15. Championnat d'Afrique de Catch, 24 octobre 2020 à Lagos au Nigéria ;
16. Championnat du Monde de Sambo, 04 au 09 novembre 2020 à Novi Sad en Serbie ;
17. Championnat d'Afrique Séniors de Judo, 17 au 19 décembre 2020 à Antananarivo à Madagascar ;
18. Coupe de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale des moins de 20 ans (UNIFFAC), 15 au 22 décembre 2020 à Malabo Guinée Équatoriale.

Au total, les Sélections Sportives Nationales ont pris part à **22** compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'État dont **18** se sont tenues à l'étranger et **4** ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions sportives de **70,96%**, avec une moisson de **141** médailles engrangées dont **51** en Or, **47** en Argent, et **43** en Bronze.

Cette présence du Cameroun aux différents évènements internationaux a été rendue possible grâce au financement de l'État à hauteur de **389 235 652** (trois cent quatre-vingt-neuf millions

deux-cent trente-cinq mille six cent cinquante –deux francs) F CFA.

Plusieurs autres disciplines sportives ont contribué au rayonnement de l'image de marque du Cameroun au cours des compétitions ci-après :

Au niveau international,

- Tournoi qualificatif de Volleyball aux Jeux Olympiques Messieurs, 06 au 10 janvier 2020 au Caire en Egypte ;
- Coupe d'Afrique des Nations Seniors Messieurs de Handball, 14 au 27 janvier 2020 en Tunisie ;
- Championnats de Natation, 05 au 08 mars 2020 au Ghana ;
- International Solidarity Weightlifting, 08 au 27 janvier 2020 à Tachkent en Ouzbékistan ;
- All Africa Championship of Badminton, 10 au 16 février 2020 au Caire en Egypte ;
- Tournoi qualificatif de Boxe des Jeux Olympiques Tokyo 2020, 18 février au 1^{er} mars 2020 à Dakar au Sénégal ;
- 5th Tournoi International d'Haltérophilie (FAJR CUP), 1^{er} au 05 février 2020 en Iran ;
- Grand Slam de Judo de Paris, 08 au 12 février 2020 en France ;
- Grand Prix de Judo d'Allemagne, 21 au 25 février 2020 à Düsseldorf ;
- Championnat Africain Juniors et Séniors Dames et Messieurs de Karaté, 04 au 12 février 2020 à Tanger au Maroc ;
- Championnat d'Afrique des Luttes (Séniors, Juniors, Cadets), 04 au 09 février 2020 à Alger en Algérie ;
- Tournoi qualificatif continental de Tennis de table, 23 février au 1^{er} mars 2020 à Tunis en Tunisie ;
- Tournoi qualificatif de Tennis de table des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, 28 janvier au 02 février 2020 à Magdeburg en Allemagne et du 12 au 16 février 2020 à Lisbonne ;
- L'ITF FUTURES ET AU BNP Paris bas de Tennis pour déficients physiques (qualificatif pour les Jeux Paralympiques 2020), 10 au 16 février 2020 au Kenya ;
- International Abuja powerlifting pour déficients physiques, 02 au 08 février 2020 à Abuja au Nigeria ;
- L'IBSA African goalball championships 2020 for blind and visually and impaired athletes (qualificatif pour les Jeux Paralympiques), 28 février au 06 mars 2020 à Port-Saïd en Egypte ;
- 5^{ème} Meeting International de Marrakech pour déficients visuels, 23 février au 1^{er} mars 2020 au Maroc ;
- Championnat d'Afrique de Catch, 24 octobre 2020 à Lagos au Nigéria ;
- Championnat du Monde de Sambo, 04 au 09 novembre 2020 à Novi Sad en Serbie ;
- Championnat d'Afrique Séniors de Judo, 17 au 19 décembre 2020 à Antananarivo à Madagascar ;
- Coupe de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale des moins de 20 ans (UNIFFAC), 15 au 22 décembre 2020 à Malabo Guinée Équatoriale.
- Championnat d'Afrique de Bodybuilding & Fitness, octobre 2020 à Lomé au Togo ;
- Open de Judo de Dakar, 14 au 15 novembre 2020 au Sénégal.

Au niveau national,

- - Tournoi qualificatif de Volleyball aux Jeux Olympiques Dames, 04 au 10 janvier 2020 à Yaoundé au Cameroun ;
- - 15^{ème} Édition de la Tropicale AMISSA BONGO, 20 au 26 janvier 2020 au Gabon/Cameroun ;
- - Championnat de Boxe de la zone III, 21 au 27 janvier 2020 à Yaoundé au Cameroun ;
- - Mount Cameroon Race of Hope, 22 février 2020 à Buéa au Cameroun ;
- - Eliminatoires de la FIBA AFROBASKET 2021 Messieurs, 21 au 23 février 2020 à Yaoundé au Cameroun ;
- - Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA, 18 au 22 novembre 2020 au Cameroun ;
- - Grand Prix CAA d'Athlétisme de Yaoundé, 20 octobre 2020 au Cameroun ;
- - African Open de Judo de Yaoundé, 26 au 28 novembre 2020 au Cameroun.

Le MINSEP a poursuivi son action d'encadrement des structures à travers l'octroi des appuis et des subventions à certains organismes agissant dans le domaine du sport. Il s'agit en occurrence de la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) et d'autres associations et groupes œuvrant dans la promotion et le développement des activités sportives.

Par ailleurs, le MINSEP s'est fortement impliqué dans la recherche des solutions de sortie de crise entre les acteurs dans certaines fédérations sportives civiles nationales, notamment la FECAFOOT, FECAJUDO et la FECALUTTE. Il a également œuvré en collaboration avec le CNOSC pour la promotion des bonnes mœurs et de l'éthique en l'occurrence à la FECAKARATE.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	37	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	231,25%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 782 975 702	CP 4 782 975 701
(écart = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 462 170 102	Ecart CP 462 170 102
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 685 154 590	CP 4 685 114 583
TAUX DE CONSOMMATION	99,99 %	99,99 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le taux de réalisation de 100 % se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implication des fédérations sportives civiles nationales dans la formation des encadreurs techniques et moniteurs sportifs ; - les appuis multiformes apportés par les Pouvoirs Publics aux associations et fédérations sportives dans leurs activités, le suivi des activités desdites fédérations à travers l'évaluation permanente de la mise en œuvre des programmes des Directions Techniques Nationales (DTN) ; - l'organisation des missions de contrôle et de suivi des activités des Fédérations Sportives Civiles Nationales, le suivi et le contrôle du processus de formation à l'INJS et au sein des CENAJES sous tutelle du MINSEP. 	

PERSPECTIVES 2021	<p>Au regard des résultats obtenus au cours de l'exercice 2020 et dans l'optique de l'amélioration de la performance sportive, le MINSEP va s'atteler à :</p> <ul style="list-style-type: none">- assurer l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive de qualité ainsi que son arrimage à l'Approche Par Compétence (APC) ;- intensifier la pratique des Activités Physiques et Sportives sur toute l'étendue du territoire national ;- intensifier l'appropriation de la loi n°2018/014 portant organisation et promotion des Activités Physiques et Sportives au Cameroun par tous les acteurs du mouvement sportif national, en prélude au renouvellement des organes dirigeants des fédérations sportives civiles nationales ;- poursuivre la mise en place du dispositif permettant la détection et la formation des talents sportifs ;- poursuivre le développement des disciplines sportives au niveau national, en collaboration avec les fédérations sportives, préalable à la participation à toute compétition sportive internationale ;- intensifier les séminaires d'imprégnation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie (IRP) ;- organiser les inspections et les descentes conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB dans le suivi des épreuves pratiques et écrites aux examens officiels ;- organiser la Journée Nationale de l'Education Physique 2021 ;- suivre l'effectivité de l'enseignement de l'EP et les épreuves pratiques et écrites aux examens officiels ;- célébrer la Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix au mois d'avril 2021 ;- augmenter les subventions de la FENASSCO ligues A-B, de la FENASU et des Dixiades, en incluant la prise en charge du suivi ;- élaborer la cartographie des organisations sportives agréées par le MINSEP ;- élaborer le manuel de procédures en matière d'octroi et de retrait des agréments aux organisations sportives ;- organiser l'assemblée générale de la FENASSCO ligue A-B ;- élaborer les conventions d'objectifs avec les fédérations sportives nationales ;- normaliser et contrôler le fonctionnement des organisations sportives ;- élaborer un rapport d'évaluation des activités annuelles des fédérations ;- organiser la cérémonie de remise solennelle des parchemins aux lauréats des CENAJES ;- assurer l'assainissement et le monitoring des associations sportives de masse, des centres de remise en forme.
-------------------	---

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les ressources mises à disposition par les pouvoirs publics ont été entièrement consacrées à la formation des cadres supérieurs et moyens d'EPS. En outre, ces moyens financiers ont permis l'organisation à travers les établissements scolaires, des journées pédagogiques concernant l'enseignement de l'EPS. De même, il est à relever, le suivi de l'épreuve écrite d'EPS aux examens officiels, la promotion des APS en milieu extrascolaire et le contrôle des centres de remise en forme ainsi que celui des structures agréées et des Parcours Vita.

OBJECTIF	Accroître l'offre en matière d'éducation physique et sportive								
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'auditeurs libres et d'encadreurs formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 45,66%			
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	1186,0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	1200,0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	548							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	462 294 765	462 294 764	450 250 276	450 250 275	352 459 990	352 459 983	99,95 %	99,95 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été menée dans un environnement éducatif qui est caractérisé par la poursuite de l'implémentation sur l'ensemble du territoire national de l'Approche Par Compétences en tant que nouveau paradigme pédagogique ainsi que par la nécessité d'améliorer l'offre d'encadrement plus accru des populations au regard de l'augmentation du nombre de pratiquants des APS. Toutefois, il est à relever que cette action a été impactée par les tensions sociopolitiques et économiques dans une partie du territoire national, la pandémie du COVID-19 et l'organisation du CHAN 2020.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - organisation de la cérémonie de la rentrée solennelle des CENAJES ; - organisation des journées pédagogiques ; - remise des appuis en matériel sanitaire et d'hygiène aux CENAJES contre le COVID-19 ; - inspection des enseignants dans le secondaire ; - conception et élaboration des sujets d'examen de fin de formation dans les CENAJES ; - organisation de la Journée Nationale de l'Éducation Physique ; - formation de 105 Cadres supérieurs d'EPS ; - formation de 171 Cadres moyens d'EPS sortis des quatre CENAJES ; - appui technique aux organisations et associations de sports de masse ; - subvention à l'INJS et aux CENAJES ; - organisation d'un séminaire de renforcement des capacités au profit du personnel des Inspections Régionales de Pédagogie ; - supervision des examens de fin de formation dans les CENAJES et remise des diplômes aux lauréats. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources mises à disposition par les pouvoirs publics ont été entièrement consacrées à la formation des cadres supérieurs et moyens d'EPS. En outre, ces moyens financiers ont permis l'organisation à travers les établissements scolaires, des journées pédagogiques concernant l'enseignement de l'EPS. De même, il est à relever, le suivi de l'épreuve écrite d'EPS aux examens officiels, la promotion des APS en milieu extrascolaire et le contrôle des centres de remise en forme ainsi que celui des structures agréées et des Parcours Vita.								

Perspectives 2021	<p>En guise de perspectives pour l'exercice 2021, il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none">- la promotion et la vulgarisation des APS à travers l'organisation de la Journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix ainsi que la Journée Nationale de l'Éducation Physique ;- la poursuite de l'arrimage des acteurs institutionnels de la chaîne pédagogique et des documents relatifs à l'enseignement de l'EPS aux normes de l'Approche Par Compétences ;- le suivi de l'organisation pratique des épreuves d'EPS aux examens officiels dans tous les cycles d'enseignement et la réactualisation du fichier national des enseignants d'EPS ;- l'organisation permanente des journées pédagogiques aux niveaux national, régional et départemental ainsi que l'intensification des inspections conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB ;- les descentes conjointes MINSEP/MINESEC et MINSEP/MINEDUB dans le cadre des épreuves d'EPS aux examens officiels ;- la mise sur pied d'un Comité d'Orientation et de Pilotage de l'Éducation Physique en milieu scolaire et extra-scolaire ;- la finalisation de l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Éducation Physique ;- la supervision des journées pédagogiques et le suivi des examens officiels dans les CENAJES ;- l'organisation d'un séminaire d'imprégnation des lauréats sortis des CENAJES et de l'INJS ;- l'évaluation des Inspecteurs Régionaux de Pédagogie ;- le renforcement des capacités du personnel de l'Inspection de Pédagogie ;- la validation des projets de décret portant transformation des CENAJES en Institut Régionale des Sports et de l'Education Physique (IREPS).
-------------------	--

Action 04 DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

Les résultats obtenus sont la résultante d'une coopération de présence qui a mis l'accent sur la participation effective de notre département ministériel à tous les rendez-vous internationaux avec les différents PTFs.

Les ressources humaines et financières mobilisées ont permis de faire avancer les dossiers sur plusieurs fronts, ceux à quoi nous pouvons adjoindre les dividendes issus d'une plus grande collaboration avec le MINREX.

S'agissant de la diversification des sources de financement de nos activités, l'éventail des contacts engrangés avec divers PTFs et pour lesquels les concertations ouvertes sont minutieusement suivies augurent des résultats encourageants.

OBJECTIF	Nombre de projets appuyés par les PTFs									
Indicateur	Intitulé:	Nombre de projets appuyés par les PTFs			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 91,66					
	Unité de mesure	nb								
	Année de référence:	2018								
	Valeur de référence:	11.0								
	Année cible:	2020								
	Valeur Cible	12.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	11								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE CP			
	22 797 310	22 797 310	42 777 558	42 777 558	42 774 463	42 774 463	99,99 % 99,99 %			
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été menée dans un contexte visant l'accroissement des échanges d'expériences et l'obtention des financements destinés aux projets du sous-secteur Sport et Éducation Physique. Il est indiqué de prendre en compte la volonté politique d'améliorer la représentativité des ressources humaines nationales auprès des organismes internationaux spécialisés dans le domaine du sport, ainsi que le transfert progressif des compétences en matière d'Activités Physiques et Sportives aux Collectivités Territoriales Décentralisées.									

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de l'action sont :</p> <p>Au plan national</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signature des conventions et des contrats de partenariat avec la commune de Bafang pour la construction du stade de Bafang dans le cadre de la convention MINSEP/FEICOM ; - l'élaboration de deux (02) projets de textes pour le renforcement des capacités des personnels de la CELCOOP à la maîtrise des mécanismes de transfert des compétences ; - l'élaboration du projet des textes portant transfert des compétences du domaine des sports aux Régions ; - la poursuite de la mise en place et de la consolidation du partenariat secteur public/secteur privé avec pour illustration, l'implémentation du partenariat MINSEP/FEICOM qui a permis à la FECAFOOT de parachever la réhabilitation d'une dizaine de stades de football sur l'étendue du territoire grâce aux facilités qu'offre le guichet du FEICOM pour le co-financement des projets dans le cadre de la décentralisation ; - la poursuite des concertations avec les Communautés Urbaines de Douala et de Bafoussam en vue de la signature des conventions de collaboration ; - la poursuite des actions auprès des différents acteurs de la décentralisation afin de s'assurer une meilleure appropriation des textes et règlements encadrant le transfert des compétences du domaine des Sports et de l'Education Physique ; - la poursuite des concertations avec l'Université de Ngaoundéré pour le développement de la coopération universitaire. <p>Au plan bilatéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'initiation et la signature des différents contrats et conventions de partenariat à travers ; - Le renouvellement de la convention avec la Chine pour la maintenance du Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ; - Le renouvellement de l'assistance technique avec la JICA au profit de la FECAJUDO ; - la participation à plusieurs Commissions mixtes de suivi de la coopération (Tchad-Sénégal) ainsi qu'aux échanges avec nos différents partenaires ; - la poursuite des concertations en vue de la finalisation des conventions sectorielles avec la Turquie, l'Italie, l'Argentine, le projet d'accord entre l'INJS et l'Institut Tunisien en charge de la formation des STAPS, les préparatifs des travaux de la 9^{ème} grande Commission mixte Cameroun/Guinée ; - l'accompagnement du MINAS dans le processus de signature de l'accord-cadre avec le Consortium Marocain DISPRESSO pour la rénovation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées d'Etoug-ébé de Yaoundé. <p>Au plan multilatéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation à la vidéo conférence avec les Ministres des Sports du Commonwealth sur l'impact de la COVID-19 sur le sport ; - l'élaboration des éléments de participation à la 75^{ème} Assemblée Générale de l'ONU ; - la sélection de l'association STEFY Sport par la CONFEJES dans le cadre de l'appel à projet Femme-Sport-Santé ; - les réunions préparatoires aux journées commémoratives (cinquantenaire de la Francophonie, semaine nationale du Commonwealth) ; - la finalisation des pourparlers pour le maintien du siège de l'UCSA au Cameroun ; - la mise à disposition des cadres à l'UCSA et au CSUA ; - la présélection et l'accompagnement du candidat camerounais au poste de Secrétaire Général de la CONFEJES ; - l'accompagnement du candidat camerounais au poste de Président de l'OSTA ; - la finalisation de la mise en place du Centre Africain d'Études Olympiques.
--	---

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Les résultats obtenus sont la résultante d'une coopération de présence qui a mis l'accent sur la participation effective de notre département ministériel à tous les rendez-vous internationaux avec les différents PTFs.</p> <p>Les ressources humaines et financières mobilisées ont permis de faire avancer les dossiers sur plusieurs fronts, ceux à quoi nous pouvons adjoindre les dividendes issus d'une plus grande collaboration avec le MINREX.</p> <p>S'agissant de la diversification des sources de financement de nos activités, l'éventail des contacts engrangés avec divers PTFs et pour lesquels les concertations ouvertes sont minutieusement suivies augurent des résultats encourageants.</p>
Perspectives 2021	<p>Dans l'optique de tirer profit de la coopération au cours de l'exercice 2021, le MINSEP envisage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - - l'intensification des différentes actions en mettant une emphase sur la mise en place des plates-formes de collaboration avec les Communautés Urbaines des villes accueillant la CAN 2021 ; - - - l'accroissement de l'implication des communautés locales dans la gestion des Activités Physiques et Sportives ; - - l'exploration des nouveaux partenaires au plan national ; - la signature en 2021, des conventions de maintenance au profit des autres infrastructures sportives construites dans le cadre du CHAN 2020 et de la CAN 2021 ; - la prise en main du leadership de la Cellule Nationale CONFEJES ; - la formalisation du partenariat avec l'UNESCO pour le programme « <i>promotion de la paix et du développement par le sport</i> » <p>Cette dynamique va se poursuivre et s'intensifier en 2021 par l'accroissement et la diversification des champs de coopération, et la capitalisation de toutes les opportunités susceptibles d'étoffer le portefeuille des projets réalisés dans le cadre de la coopération multilatérale.</p> <p>En somme, à date et en dépit des difficultés rencontrées, 2021 affichera une intense activité dans les champs d'intervention de la coopération ainsi qu'une intensité perceptible par la réalisation des projets en cours sus évoqués.</p> <p>Toutefois, il demeure impératif en 2021 de s'assurer un meilleur suivi de toutes ces actions et d'explorer les nouvelles opportunités dans la perspective des évènements sportifs d'envergure à venir dont principalement la CAN 2021 et les Jeux Olympiques.</p> <p>Par ailleurs, un accent sera mis sur la réalisation avec nos partenaires bilatéraux des projets concrets mutuellement bénéfiques ainsi que la finalisation des accords de coopération en cours de négociation.</p>

Action 05 ENCADREMENT DU SPORT SUR LE PLAN NATIONAL

Ce résultat se justifie par les raisons supra-évoquées, avec pour principaux extrants la mise sur pied des Groupes de Travail Ministériel sur le financement du sport au Cameroun, d'une part et sur les conditions de la reprise des activités physiques et sportives en contingence de COVID-19, d'autre part.

OBJECTIF	Améliorer la gouvernance des fédérations sportives nationales										
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Ligues sportives régionales fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 62,29%					
	Unité de mesure	nb									
	Année de référence:	2018									
	Valeur de référence:	255.0									
	Année cible:	2020									
	Valeur Cible	260.0									
	Réalisation exercice (Résultat technique):	163									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
	3 181 844 851	3 181 844 851	2 650 423 485	2 650 423 485	2 650 416 377	2 650 416 377	99,99 %	99,99 %			
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte marqué par les contentieux post-électoraux qui perdurent à date et les troubles au niveau des Régions frontalières, l'insécurité sur le plan national ainsi que le non fonctionnement de certaines ligues. Dans ce tableau, il est également à relever les litiges existant entre la FECAFOOT et la LFPC au sujet de la gestion des championnats professionnels sans oublier la survenue de la pandémie du COVID-19 ayant conduit à l'arrêt de la pratique des activités physiques et sportives.										
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Comme activités majeures, il est à signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'octroi de la subvention à la Ligue de Football Professionnel du Cameroun à concurrence de 560 000 000 FCFA ; - - l'élaboration du projet d'arrêté encadrant l'octroi et le retrait des agréments aux groupements sportifs; - l'élaboration du projet de convention d'objectifs entre l'Etat et les fédérations sportives civiles nationales ; - l'élaboration du projet de dossier relatif à l'organisation des opérations électorales au sein des fédérations ; - la réflexion dans le cadre d'un Groupe de Travail Ministériel ouvert au mouvement sportif national, sur les conditions de reprise des activités physiques et sportives en contingence de la COVID-19 ; - la réflexion dans le cadre d'un Groupe de Travail ministériel impliquant le mouvement sportif national, sur le financement du sport au Cameroun. 										
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par les raisons supra-évoquées, avec pour principaux extrants la mise sur pied des Groupes de Travail Ministériel sur le financement du sport au Cameroun, d'une part et sur les conditions de la reprise des activités physiques et sportives en contingence de COVID-19, d'autre part.										

Perspectives 2021	<p>En guise de perspectives pour l'exercice 2021, il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none">- la finalisation du dossier relatif à l'organisation des opérations électorales au sein des fédérations sportives civiles nationales- l'accompagnement des fédérations sportives civiles nationales dans la révision de leurs textes organiques ;- des innovations dans l'organisation de la saison sportive nationale ;- l'élaboration de la cartographie des Organisations sportives agréées par le MINSEP ;- l'élaboration du manuel de procédures en matière d'octroi et de retrait des agréments aux groupements sportives ;- l'augmentation des subventions de la FENASSCO ligues A-B, de la FENASU et des Dixiades, en incluant la prise en charge du suivi ;- l'élaboration des conventions d'objectifs entre l'Etat et les fédérations sportives nationales ;- la normalisation et le contrôle du fonctionnement des groupements sportives ;- l'élaboration d'un rapport d'évaluation des activités annuelles des fédérations ; <p>l'organisation de la finale de la Coupe du Cameroun couplée à la cérémonie solennelle de remise des trophées aux Clubs vainqueurs de coupe.</p>
-------------------	--

Action 06 DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Les ressources financières mises à disposition ont permis la participation à **22** compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'État dont **18** se sont tenues à l'étranger et **4** ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions sportives de **70,96%**, avec une moisson de **141** médailles engrangées dont **51** en Or, **47** en Argent, et **43** en Bronze ; la réduction du coût de financement et du nombre des compétitions sportives internationales ; la baisse du nombre d'athlètes lors des stages et des compétitions sportives internationales ; le financement sur fonds propres par certaines fédérations sportives à la participation aux compétitions sportives internationales ; la saisine tardive des représentations diplomatiques par certaines fédérations sportives civiles nationales pour l'obtention des visas des athlètes devant prendre part aux compétitions sportives internationales.

A cet égard, il est à signaler de manière général que les fonds alloués se sont avérés insuffisants au regard des multiples sollicitations de financement des compétitions sportives auxquelles a fait face le MINSEP, toute chose qui a induit le recours à des financements spéciaux auprès de la Haute Hiérarchie.

OBJECTIF	Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales majeurs (Jeux olympiques, Coupe d'Afrique des Nations, Jeux Africains, Coupe du Monde)							
Indicateur	Intitulé:	nombre de podium					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 141	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	395.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	292.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	48,28%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE 100 %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	1 578 208 878	1 578 208 878	1 639 524 383	1 639 524 383	1 639 503 760	1 639 503 760		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments de l'environnement qui ont impacté la mise en œuvre de cette action sont notamment, l'organisation du CHAN 2020 malgré la survenue de la pandémie du COVID-19.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Dans le cadre de cette action, au plan international, les pouvoirs publics ont prise en charge la participation des athlètes des sélections sportives nationales aux compétitions sportives internationales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tournoi qualificatif de Volleyball aux Jeux Olympiques Messieurs, 06 au 10 janvier 2020 au Caire en Egypte ; - Coupe d'Afrique des Nations Seniors Messieurs de Handball, 14 au 27 janvier 2020 en Tunisie ; - Championnats de Natation, 05 au 08 mars 2020 au Ghana ; - International Solidarity Weightlifting, 08 au 27 janvier 2020 à Tachkent en Ouzbékistan ; - All Africa Championship of Badminton, 10 au 16 février 2020 au Caire en Egypte ; - Tournoi qualificatif de Boxe des Jeux Olympiques Tokyo 2020, 18 février au 1^{er} mars 2020 à Dakar au Sénégal ; - 5th Tournoi International d'Haltérophilie (FAJR CUP), 1^{er} au 05 février 2020 en Iran ; - Grand Slam de Judo de Paris, 08 au 12 février 2020 en France ; - Grand Prix de Judo d'Allemagne, 21 au 25 février 2020 à Düsseldorf ; - Championnat Africain Juniors et Séniors Dames et Messieurs de Karaté, 04 au 12 février 2020 à Tanger au Maroc ; - Championnat d'Afrique des Luttes (Séniors, Juniors, Cadets), 04 au 09 février 2020 à Alger en Algérie ; - Tournoi qualificatif continental de Tennis de table, 23 février au 1^{er} mars 2020 à Tunis en Tunisie ; - Tournoi qualificatif de Tennis de table des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, 28 janvier au 02 février 2020 à Magdeburg en Allemagne et du 12 au 16 février 2020 à Lisbonne ; - L'ITF FUTURES ET AU BNP Paris bas de Tennis pour déficients physiques (qualificatif pour les Jeux Paralympiques 2020), 10 au 16 février 2020 au Kenya ; - International Abuja powerlifting pour déficients physiques, 02 au 08 février 2020 à Abuja au Nigeria ; - L'IBSA African goalball championships 2020 for blind and visually and impaired athletes (qualificatif pour les Jeux Paralympiques), 28 février au 06 mars 2020 à Port-Saïd en Egypte ; - 5^{ème} Meeting International de Marrakech pour déficients visuels, 23 février au 1^{er} mars 2020 au Maroc ; - Championnat d'Afrique de Catch, 24 octobre 2020 à Lagos au Nigéria ; - Championnat du Monde de Sambo, 04 au 09 novembre 2020 à Novi Sad en Serbie ; - Championnat d'Afrique Séniors de Judo, 17 au 19 décembre 2020 à Antananarivo à Madagascar ; - Coupe de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale des moins de 20 ans (UNIFFAC), 15 au 22 décembre 2020 à Malabo Guinée Équatoriale. - Championnat d'Afrique de Bodybuilding & Fitness, octobre 2020 à Lomé au Togo ; - Open de Judo de Dakar, 14 au 15 novembre 2020 au Sénégal. <p>Au niveau national, Plusieurs autres disciplines sportives ont contribué au rayonnement de l'image de marque du Cameroun au cours des compétitions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tournoi qualificatif de Volleyball aux Jeux Olympiques Dames, 04 au 10 janvier 2020 à Yaoundé au Cameroun ; - 15^{ème} Édition de la Tropicale AMISSA BONGO, 20 au 26 janvier 2020 au Gabon/Cameroun ; - Championnat de Boxe de la zone III, 21 au 27 janvier 2020 à Yaoundé au Cameroun ; - Mount Cameroon Race of Hope, 22 février 2020 à Buéa au Cameroun ; - Eliminatoires de la FIBA AFROBASKET 2021 Messieurs, 21 au 23 février 2020 à Yaoundé au Cameroun ; - Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA, 18 au 22 novembre 2020 au Cameroun ; - Grand Prix CAA d'Athlétisme de Yaoundé, 20 octobre 2020 au Cameroun ; - African Open de Judo de Yaoundé, 26 au 28 novembre 2020 au Cameroun. <p>Ainsi, les Sélections Sportives Nationales ont pris part à 22 compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'État dont 18 se sont tenues à l'étranger et 4 ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions sportives de 70,96%, avec une moisson de 141 médailles engrangées dont 51 en Or, 47 en Argent, et 43 en Bronze. Cette présence du Cameroun aux différents évènements internationaux a été rendue possible grâce au financement de l'État à hauteur de 389 235 652 (trois cent quatre-vingt-neuf millions deux-cent trente-</p>
--	---

	cinq mille six cent cinquante –deux francs) F CFA.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Les ressources financières mises à disposition ont permis la participation à 22 compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'État dont 18 se sont tenues à l'étranger et 4 ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions sportives de 70,96%, avec une moisson de 141 médailles engrangées dont 51 en Or, 47 en Argent, et 43 en Bronze ; la réduction du coût de financement et du nombre des compétitions sportives internationales ; la baisse du nombre d'athlètes lors des stages et des compétitions sportives internationales ; le financement sur fonds propres par certaines fédérations sportives à la participation aux compétitions sportives internationales ; la saisine tardive des représentations diplomatiques par certaines fédérations sportives civiles nationales pour l'obtention des visas des athlètes devant prendre part aux compétitions sportives internationales.</p> <p>A cet égard, il est à signaler de manière général que les fonds alloués se sont avérés insuffisants au regard des multiples sollicitations de financement des compétitions sportives auxquelles a fait face le MINSEP, toute chose qui a induit le recours à des financements spéciaux auprès de la Haute Hiérarchie.</p>

<p>Perspectives 2021</p>	<p>En guise de perspectives, outre les aspects relatifs à l'organisation des compétitions internationales et notamment la préparation à l'organisation de la CAN de football 2021, le MINSEP envisage au cours de l'exercice budgétaire 2021, améliorer les performances des athlètes camerounais aux diverses compétitions sportives internationales ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les 15^{ème} Edition de la Tropicale Amissa BONGO en janvier 2021 au Cabon ; 2. La Coupe d'Afrique des Nations cadets dames de volleyball le 29 janvier au 07 février 2021 à Abuja au Nigéria ; 3. Le FOMBINA DERBY International Horse Racing of Yola, le 30 janvier au 08 février 2021 à Yola au Nigéria ; 4. Le Mount Cameroon Race of Hope, le 20 février 2021 à Buea ; 5. La All AFRICA Championship RSA de badminton, le 08-17 février 2021 à Johannesburg ; 6. Les Eliminatoires de la FIBA AFROBASKET Men 2021, le 15 au 21 février 2021 à Abidjan en Côte d'Ivoire ; 7. L'Eliminatoire Afrobasket Women 2021, le 17 au 21 février 2021 à Yaoundé ; 8. Le Grand Slam de Paris de judo (qualificatif pour les JO Tokyo 2020), le 06 au 07 février 2021 à Paris en France ; 9. La Coupe d'Afrique des Nations Juniors Dames, les 04 au 13 décembre 2021 à Kampala en Ouganda ; 10. Les Jeux Olympiques des Sourds (Deaflympics, les 05 au 22 décembre 2021 à Coxias Do Sul au Brésil ; 11. Le Championnat du Monde senior d'Haltérophilie, les 01^{er} -30 novembre 2021 à Lima au Pérou; 12. Le Championnat d'Afrique de Nanbudo, du 1^{er} au 15 novembre 2021 au Maroc; 13. Le Tournoi international de badminton du Cameroun, en Novembre 2021 au Cameroun ; 14. Championnats d'Haltérophilie du Commonwealth (jeune, junior et senior), du 01^{er} octobre au 21 novembre 2021 lieu à déterminer ; 15. Le Championnat d'Afrique Centrale Zone IV de Taekwondo, du 09 au 16 octobre 2021 à Ndjamen à Tchad ; 16. La 43^{ème} Coupe d'Afrique des Clubs Champions de Handball, du 20 au 31 octobre 2021 à Tunis en Tunisie ; 17. Le Grand Prix Chantal BIYA, en, Octobre 2021 au Cameroun ; 18. Le Championnat d'Afrique des Cadets-juniors de Taekwondo, du 08 au 13 septembre 2021 à Dakar au Sénégal, du 08 au 13 septembre 2021 à Dakar au Sénégal ; 19. Le Championnat du Monde de Boxe, du 15 au 30 septembre 2021 à Belgrade en Serbie ; 20. Le Championnats d'Afrique Junior de Natation Course, en Août 2021 à Rabat au Maroc ; 21. Les Championnats de Monde U20, ATHLETISME, du 17 au 22 aout 2021 à Nairobi au Kenya ; 22. La Coupe Davis Brazzaville 2021, TENNIS, en Juillet 2021 à Brazzaville ; 23. Le 24^{èmes} Championnat d'Afrique Séniors de tennis de table, du 03 au 09 mai 2021 à Yaoundé ; 24. Le Marathon International d'Athlétisme d'Edéa, du 28 au 30 mai 2021 à Edéa ; 25. La 36^{ème} Coupe d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupe (préparatoire à la CAN Cameroun 2021), du 09 au 20 mai 2021 à Alger en Algérie ; <p>Le Championnat d'Afrique des Luttes (qualificatif pour les JO Tokyo 2020) et Tournoi de qualification de luttes pour les Jeux Olympiques 2020 « Afrique-Océanie », du 02 au 11 avril 2021 à Marrakech au Maroc.</p>
--------------------------	---

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 212

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Responsable du programme

MOUSSA BOUBA

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 212 intitulé « Développement des Infrastructures Sportives » a pour but de doter le Cameroun en infrastructures sportives modernes. Il vise l'implantation à terme sur l'étendue du territoire national de diverses installations sportives en vue d'accroître la performance des athlètes de haut niveau et d'abriter les compétitions sportives nationales et internationales. Le tableau ci-dessous fait la présentation détaillée du programme.

OBJECTIF	Doter le pays d'Infrastructures Sportives Modernes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre des infrastructures sportives construites et fonctionnelles
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	19.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL Action 03: CONSTRUCTION DES PLATES FORMES Action 04: CONSTRUCTION DES ECOLES DE FORMATION Action 05: REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES Action 06: CONSTRUCTION DES COMPLEXES SPORTIFS	
DOTATIONS INITIALES	AE 54 929 572 021	CP 51 296 783 021
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOUSSA BOUBA,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 212 du MINSEP a été exécuté dans un contexte général marqué par les préparatifs de l'organisation du CHAN 2020 et de la CAN TOTAL 2021, le processus de décentralisation, l'arrimage des CTD au budget-programme l'absence d'une politique efficace de gestion des infrastructures sportives, le retard dans le démarrage des travaux par certaines entreprises, la résiliation du contrat de l'entreprise PICCINI et l'attribution à l'entreprise MAGIL CONSTRUCTIONS de l'achèvement du complexe sportif d'Olembé en mode Engineering, Procurement and Construction Management (EPCM), l'ordonnance N°

L'objectif général du programme consiste à doter le pays d'infrastructures sportives modernes. Cette option est la matérialisation de la volonté des pouvoirs publics de créer un cadre d'épanouissement et d'éclosion des talents sportifs.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Les exigences liées au respect du cahier des charges de la Confédération Africaine de Football (CAF) dans le cadre des préparatifs de l'organisation de la CAN 2021 au Cameroun ont amené le pays à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). À ce titre, plusieurs contrats ont été signés avec des entreprises internationales en vue de la construction de nouvelles infrastructures et la réhabilitation de celles existantes. Il s'agit notamment de : **YENIGUN CONSTRUCTION** en charge de la construction en mode conception réalisation du Complexe Sportif de Japoma, **Groupement Léonardo/Léonardo Cameroun** pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de construction du complexe sportif de Japoma ; **PRIME PROTOMAC** en charge de la construction et de la réhabilitation des terrains d'entraînement de la ville de Garoua notamment les stades de POUPOUMRE, de REY-RE, de COTON SPORT et du CENAJES ; **SOCOTEC/BETA CONSULT** pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de construction et de réhabilitation des terrains d'entraînement de Garoua ; **MOTA ENGIL** en charge de la réhabilitation du stade de Roumdé ADJA et la construction de son annexe ; **Groupement AMA CONSULTANTS** pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation du stade de ROUMDE ADJA et de construction de son annexe. **Coopération Commerciale Canadienne-MAGIL** en charge de la réhabilitation du stade de la réunification de Douala et la construction de son annexe ; En outre, dans la continuité des préparatifs liés à cet évènement, les travaux des différents chantiers ont été amorcés à savoir, la poursuite des travaux de construction des complexes sportifs, la réhabilitation des infrastructures sportives sus évoquées.

En outre, on peut relever l'accélération des travaux de construction des complexes sportifs d'Olembé et de Japoma. En marge de ces grands chantiers, le Ministère a transféré des ressources en faveur des Communes de Nguélébok, d'Ebone et du Mayo-baléo pour la construction des plateformes sportives.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	19	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 23 798 251 218	CP 20 165 462 218
(écart = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 31 131 320 803	Ecart CP 31 131 320 803
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 12 771 200 851	CP 12 771 200 851
TAUX DE CONSOMMATION	77,85 %	100 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - la pandémie Covid-19 ; - l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020. 	

PERSPECTIVES 2021	Dans la perspective de la CAN 2021, le MINSEP entend finaliser les travaux des différentes infrastructures sportives à l'effet de répondre aux exigences du cahier de charges de la Confédération Africaine de Football. En outre, le MINSEP entrevoit la poursuite du transfert des ressources aux CTD.
-------------------	---

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL

Les activités éligibles au financement en 2020 n'ont plus bénéficié des crédits de paiement suite à l'ordonnance sus évoquée.

OBJECTIF	Doter le pays de stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de stades de football construits et fonctionnels						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	2.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	00							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 396 142 000	852 463 000	1 698 679 000	155 000 000	0	0	0 %	0 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'élément qui a influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2020 est l'ordonnance 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	l'action n'a plus bénéficié de crédits de paiement après l'ordonnance 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	les activités éligibles au financement en 2020 n'ont plus bénéficié des crédits de paiement suite à l'ordonnance sus évoquée.								
Perspectives 2021	Le MINSEP envisage poursuivre le transfert de compétences pour la création des stades municipaux, construire dans le cadre de la mise en œuvre du PNDIS les stades départementaux et les stades omnisports.								

Action 03 CONSTRUCTION DES PLATES FORMES

Les projets financés dans cette action sont ceux relevant des Communes et, seuls les travaux de la plateforme sportive de Nguélébok ont été achevés.

OBJECTIF	Doter le pays de plates formes destinées à la pratique du Sport de masse									
Indicateur	Intitulé:	nombre de plate-formes construites et fonctionnelles			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 1					
	Unité de mesure	nb								
	Année de référence:	2018								
	Valeur de référence:	1.0								
	Année cible:	2020								
	Valeur Cible	1.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE CP			
	133 000 000	133 000 000	133 000 000	133 000 000	133 000 000	133 000 000	100 % 100 %			
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les éléments essentiels qui ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2020 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les préparatifs de l'organisation du CHAN 2020 et de la CAN 2021 ; - le processus de transfert des ressources et des compétences aux CTD ; - l'arrimage des CTD au budget-programme. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plateformes sportives de NGUELEBOCK construite ; <p>taux de réalisation des travaux de construction de la plateforme sportive d'Ebone 42% (première phase) ;</p>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>les projets financés dans cette action sont ceux relevant des Communes et, seuls les travaux de la plateforme sportive de Nguélébok ont été achevés.</p>									
Perspectives 2021	<p>Pour les actions futures, le MINSEP envisage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les travaux de construction des plateformes de Bertoua et d'Ebolowa ; - réaliser les études complémentaires pour la construction des plateformes de Bamenda et Ngaoundéré ; - poursuivre le transfert des ressources aux CTD. 									

Action 04 CONSTRUCTION DES ECOLES DE FORMATION

les études architecturales en vue de la construction des dortoirs de l'ANAFOOT avaient été réalisées en 2019 et la dette a été apurée en 2020 lors des conférences de report des crédits.

OBJECTIF	Doter le pays des écoles destinées à la formation des cadres moyens et supérieurs d'EPS à l'encadrement des jeunes sportifs engagés dans la filière de haut niveau										
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'écoles de formation construites et fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 00					
	Unité de mesure	nb									
	Année de référence:	2018									
	Valeur de référence:	0.0									
	Année cible:	2020									
	Valeur Cible	0.0									
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE AE CP AE CP AE CP AE CP				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
	0	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100 %	100 %			
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la signature du décret N°2014/363 du 25 septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football ; - la signature du décret N°2016/220 du 08 avril 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Académie Nationale de Football. 										
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	L'apurement de la dette des Etudes architecturales en vue de la construction des dortoirs de l'ANAFOOT.										
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	les études architecturales en vue de la construction des dortoirs de l'ANAFOOT avaient été réalisées en 2019 et la dette a été apurée en 2020 lors des conférences de report des crédits.										
Perspectives 2021	<p>Le MINSEP envisage dans le cadre de la construction des écoles de formation des cadres supérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction du nouveau campus de l'INJS ; - la construction des dortoirs de l'ANAFOOT ; - la poursuite des travaux de réhabilitation du campus actuel de l'INJS. 										

Action 05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Les entreprises n'ont pas reçu les paiements dans les délais impartis pour le paiement des personnels, les commandes de matériels et équipements, les paiements des sous-traitants en vue de l'achèvement des travaux.

OBJECTIF	Mettre à niveau les infrastructures sportives existantes								
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures sportives réhabilitées		TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 18					
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	16.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	112%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	8 461 320 021	8 461 320 021	15 740 824 190	15 740 824 190	8 634 562 823	8 634 562 823	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> les préparatifs de l'organisation du CHAN 2020, de la CAN TOTAL 2021 ; le processus de décentralisation ; le retard dans le processus de contractualisation des marchés ; le retard dans le démarrage des travaux par certaines entreprises ; 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Les extrants majeurs issus de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> réception provisoire de 18 stades dans les villes de Yaoundé, Bafoussam, Limbé, Buéa et Garoua ; taux d'avancement des travaux de réhabilitation des annexes 2 et 3 du stade omnisports Amadou AHIDJO: 71% et 70% respectivement; taux d'avancement des travaux de réhabilitation du stade de Tocket de Bafoussam est de 78% ; taux d'avancement des travaux de réhabilitation du stade de la BEAC 70% ; taux d'avancement de municipal stadium à Buéa %; taux d'avancement de l'annexe du stade omnisports de Limbé (travaux en arrêt depuis fin 2017) %; taux d'avancement des travaux de réhabilitation du stade du CENAJES de Garoua, 77% ; taux d'avancement du stade de Coton Sport à Garoua 80%; taux d'avancement du stade de poumpoumre 71%; taux d'avancement du stade Rey-rey 70%; taux d'avancement du stade de Bangou 79 %; taux d'avancement du stade de Mbappe Lepe 85%; bureau de la CAF aménagé; décomptes de CAUDUC, SOCOTEC, et AMA consultant partiellement payés; matériel relatif aux TIC acquis dans les stades; mobiliers de bureau et matériel de sport acquis pour le stade de Limbé. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les entreprises n'ont pas reçu les paiements dans les délais impartis pour le paiement des personnels, les commandes de matériels et équipements, les paiements des sous-traitants en vue de l'achèvement des travaux.								

Perspectives 2021	Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation de la CAN 2021. Ainsi, bien que les 20 stades supra visés soient achevés à 100% sur le plan contractuel, il est envisagé quelques travaux complémentaires et la prise en charge des besoins liés à la maintenance, l'achèvement des travaux de réhabilitation des stades annexes n° 2 et 3 du stade omnisports HA, stade de la BEAC, municipal stadium, annexe 1 du stade omnisports de Limbé, le stade du CENAJES de Garoua, stade de coton sport, stade de Poumpoumre, stade Rey-rey, stade de Bangou et, le stade de Tocket. Par ailleurs, le ministère entend continuer avec le processus de décentralisation en transférant les ressources aux CTD ayant les projets matures.
-------------------	---

Action 06 CONSTRUCTION DES COMPLEXES SPORTIFS

Les complexes sportifs sont des projets pluriannuels, d'où la stabilité de l'indicateur. Toutefois, les ressources ont permis de poursuivre les travaux de construction des stades desdits complexes, leurs annexes et les projets connexes.

OBJECTIF	Doter le pays de complexes sportifs pouvant abriter les compétitions nationales et internationales										
Indicateur	Intitulé:	Nombre de complexes sportifs construites et fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 00					
	Unité de mesure	nb									
	Année de référence:	2018									
	Valeur de référence:	0.0									
	Année cible:	2020									
	Valeur Cible	0.0									
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-									
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
	43 939 110 000	41 850 000 000	6 175 748 028	4 086 638 028	4 086 638 028	4 086 638 028	50 %	100 %			
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments qui ont influencé la mise en œuvre de cette action au cours de l'exercice 2020 sont : - les préparatifs de l'organisation du CHAN 2020 et de la CAN 2021 ; - la résiliation du contrat avec l'entreprise PICCINI et l'attribution à MAGIL.										
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont : - poursuite des travaux de construction du stade omnisports ainsi que ses annexes A et B du complexe sportif d'Olembé à Yaoundé (taux d'avancement des travaux du complexe est de 85 %, celui du stade principal 87,55%, hôtel 51,68%, centre commercial 63,54%, VRD et paysage 17,64%, annexe A 75,71%, annexe B 76,30, zone de stationnement est et ouest 0,76% piscine olympique, gymnase, terrain de basket, volley, tennis tous 0%) ; - mobilier de bureau acquis pour le stade du complexe sportif de Japoma et partiellement pour celui du complexe d'Olembé ; - achèvement des travaux de construction du complexe sportif de Japoma du stade omnisports du complexe sportif de Japoma à Douala (taux d'avancement des travaux du complexe 97,67%, terrain d'entraînement et stade principal 99,72%) ; - eau et énergie installée et fonctionnelle dans le stade du complexe sportif d'olembé.										
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les complexes sportifs sont des projets pluriannuels, d'où la stabilité de l'indicateur. Toutefois, les ressources ont permis de poursuivre les travaux de construction des stades desdits complexes, leurs annexes et les projets connexes.										
Perspectives 2021	Les actions futures s'inscrivent en droite ligne de l'organisation de la CAN 2021. Ainsi, il est envisagé l'achèvement des travaux de construction des complexes sportifs de Japoma (aires de jeux pour le sport de main, les gymnases et la piscine et d'Olembé (hôtel, revêtement extérieur du stade, VRD, piste d'athlétisme du stade principal, l'équipement des vestiaires) avant ladite échéance. Poursuivre le transfert des ressources aux CTD.										

2020

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 213

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE

Responsable du programme

BENGA ZACHEE ROBERT THEOPHILE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le but du présent programme est d'assurer une bonne coordination et une mise en œuvre adéquate des actions et de toutes les activités prévues au sein du ministère. Le présent programme support vise l'amélioration du cadre et des conditions de travail ainsi que le renforcement des capacités du personnel.

OBJECTIF	améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	99.67
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible	100.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2020
	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP
	Action 02:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
	Action 03:	DEVELOPPEMENT DES TIC
	Action 05:	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
	Action 06:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
DOTATIONS INITIALES	AE 5 521 054 031	CP 5 519 187 821
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BENGA ZACHEE ROBERT THEOPHILE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 213 a été influencée par l'arrimage à l'ordonnance N°2020/001 du 3 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 et la pandémie à Corana Virus ainsi que la poursuite des préparatifs inhérents à l'organisation des CAN TOTAL 2021 au Cameroun.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels en vue de faciliter le pilotage des actions du MINSEP. Il est à relever qu'en 2020, nos outils de pilotage constitués de la feuille de route et du plan d'action ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures de notre département ministériel. Néanmoins, les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur sport et éducation physique.

Au cours du précédent exercice, les réunions de coordination administratives ont permis entre

autres : l'élaboration des divers documents de planification (chaine de résultats, Revue des programmes, Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), feuille de route 2020, Rapport Annuel de Performance (RAP) 2019 et la Loi des Finances). Dans la même lancée, il est à noter l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif, la formation de 105 cadres d'EPS et de 171 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES. Par ailleurs, le fichier solde du ministère s'est vu régulièrement assaini avec un effectif total de 2537 personnels et agents publics employés par le MINSEP. Pour ce qui est de l'amélioration du cadre de travail, la réhabilitation et l'équipement des bâtiments ont fait l'objet d'une attention particulière.

En somme, la performance du programme se révèle globalement satisfaisante au regard de toutes ces réalisations. Il faut Néanmoins signaler que la survenue de la pandémie à COVID-19 n'a pas favorisé la mise en œuvre de certaines activités dudit programme.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	68,32%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	69,71%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 338 819 448	CP 7 336 953 238
(écart = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 817 765 417	Ecart CP -1 817 765 417
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 490 866 422	CP 6 549 417 159
TAUX DE CONSOMMATION	99,91 %	99,91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce résultat se justifie par le fait que les autorisations d'engagement ont été égale au montant alloué. De même les procédures internes ont permis de couvrir les engagements.	
PERSPECTIVES 2021	<p>Dans la perspective de l'exercice 2021, il est envisagé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur les résultats à travers une coordination accrue, et un suivi étroit de l'ensemble des activités avec un accent particulier sur les préparatifs de la CAN 2021 ; - poursuivre de la réhabilitation les bâtiments abritant les services du MINSEP ; - exécuter le plan de formation des personnels et du mouvement sportif ; - étendre le SIGIPES dans les Régions ; - finaliser le manuel de procédure administrative (reproduction et vulgarisation) ; - refondre le site WEB, réhabiliter le réseau informatique, augmenter la bande passante. 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINSEP

Les ressources allouées ont permis la réalisation des résultats enregistrés, notamment l'organisation des réunions de coordination administrative, le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à la préparation de la CAN 2021.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP								
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100 %			
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	75.52							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	77.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	103,89%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 266 292 130	4 264 425 920	6 091 130 282	6 089 264 072	5 247 363 168	5 247 363 168	99,96 %	99,96 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un environnement économique marqué la pandémie de la COVID-19 et la recherche de l'efficacité, de l'efficience dans la gestion des affaires publiques à travers le renforcement des nouveaux principes de gouvernance. A ce titre, il s'est agi d'améliorer le fonctionnement des services du MINSEP par la mise en place d'un dispositif de pilotage axé sur la performance.								
ACTIVITÉS MAJEURES REALISÉES (présentation des extrants)	Les activités majeures enregistrées en 2020 dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont : - le suivi-évaluation des projets du Ministère relatifs aux préparatifs de la CAN 2021 ; - Suivi des vingt-six actions prioritaires inscrites dans la feuilles de route 2020 du MINSEP ; - la tenue régulière des réunions de coordination administrative ; - l'élaboration et le suivi-évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des résultats enregistrés, notamment l'organisation des réunions de coordination administrative, le suivi-évaluation des projets du Ministère et prioritairement ceux relatifs à la préparation de la CAN 2021.								
Perspectives 2021	Pour s'inscrire durablement dans la mouvance de la performance actuellement en cours dans la gestion des affaires publiques, le Ministère va poursuivre la mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur les résultats à travers une coordination accrue, et un suivi étroit de l'ensemble des activités avec un accent particulier sur les préparatifs du CHAN 2020 et de la CAN 2021.								

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Les résultats obtenus sont dus au respect scrupuleux du calendrier défini par le MINEPAT dans la production des documents de planification et de programmation.

OBJECTIF	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense									
Indicateur	Intitulé:	Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%					
	Unité de mesure	nb								
	Année de référence:	2018								
	Valeur de référence:	6.0								
	Année cible:	2020								
	Valeur Cible	6.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE AE CP AE CP AE CP AE CP 115 588 469 115 588 469 159 794 890 159 794 890 159 787 575 159 787 575 100 % 100 %			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
	115 588 469	115 588 469	159 794 890	159 794 890	159 787 575	159 787 575	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par l'impératif de l'arrimage à la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des autres entités publiques pour l'exercice 2020.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités saillantes issues de la mise en œuvre de l'action sont : - l'élaboration de la chaîne des résultats ; - la revue et actualisation des programmes 2017-2019 ; - l'élaboration du CDMT 2021-2023 : - l'élaboration du RAP 2019 ; - l'élaboration de la feuille de route 2020 du MINSEP ; - l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA).									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont dus au respect scrupuleux du calendrier défini par le MINEPAT dans la production des documents de planification et de programmation.									
Perspectives 2021	Dans la perspective de l'exercice 2021, il est envisagé l'opérationnalisation du dispositif du dialogue de gestion qui appelle le Comité PPBS à la production du Rapport de Contrôle de Gestion des Programmes du MINSEP.									

Action 03 DEVELOPPEMENT DES TIC

Ce résultat se justifie par le fait que les ressources allouées ont été essentiellement consacrées à la sécurisation et à la maintenance du parc informatique.

OBJECTIF	Optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP						
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du MINSEP.					
	Unité de mesure	%					
	Année de référence:	2018					
	Valeur de référence:	33.0					
	Année cible:	2020					
	Valeur Cible	45.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):	12,5%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE CP
	52 837 851	52 837 851	92 837 851	92 837 851	92 827 896	92 827 896	99,99 % 99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été influencée par la nécessité d'un arrimage aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'exigence d'assurer au parc informatique du MINSEP, un système de sécurité capable de protéger les données.						
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>La mise en œuvre de cette action a permis la réalisation des activités majeures ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maintenance et la sécurisation réseau information et le parc informatique du MINSEP ; - l'animation du site web MINSEP ; - l'acquisition des Licences - la construction du réseau informatique des services centraux du MINSEP- Phase I. 						
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par le fait que les ressources allouées ont été essentiellement consacrées à la sécurisation et à la maintenance du parc informatique.						
Perspectives 2021	<p>Outre la mise Le MINSEP envisage la refonte de son site WEB, l'acquisition des licences des logiciels d'exploitation et de sécurisation du parc informatique, la maintenance et la sécurisation du parc informatique, bureautique, du réseau informatique, l'augmentation de la bande passante (2Mbps à 10 Mbps) et la formation à l'administration et mise à jour du site.</p> <p>la construction du réseau informatique des services centraux du MINSEP- Phase II.</p>						

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Ce résultat se justifie par l'amélioration des conditions de travail au prorata des ressources disponibles.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:	taux de personnel disposant d'un bureau de travail				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 41,22%			
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2018							
	Valeur de référence:	68.75							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	70.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	58,88 %							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 018 609 285	1 018 609 285	929 233 207	929 233 207	925 905 897	925 905 897	99,64 %	99,64 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte général qui caractérise les conditions de travail au MINSEP est celui marqué par : -la poursuite de la réhabilitation de certains bâtiments des services centraux ; -L'acquisition des équipements et mise à disposition dans les différents services du MINSEP.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le MINSEP a : - procédé aux travaux d'extension abritant les services centraux ; - procédé à l'entretien et à la maintenance des équipements de froid et de climatisation ainsi que les équipements et installations téléphoniques ; - procédé à l'aménagement et à la maintenance du réseau électrique des services centraux ; - procédé à l'entretien des bâtiments du MINSEP ; - procédé à la mise en œuvre du plan de réduction de la consommation d'eau, d'électricité et du téléphone du MINSEP.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat se justifie par l'amélioration des conditions de travail au prorata des ressources disponibles.								
Perspectives 2021	Pour que les conditions de travail soient davantage améliorées, le MINSEP se projette de réhabiliter le bâtiment abritant les services de la DEPCO, le SDBMM et la Cellule CELSIPES et l'acquisition du matériel informatique.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

les ressources allouées ont été consacrées aux renforcements des capacités

OBJECTIF	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnels ayant bénéficié d'une session de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 2,68		
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2018						
	Valeur de référence:	13.33						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	20,10 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	
	67 726 296	67 726 296	65 823 218	65 823 218	64 981 886	64 981 886	98,72 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte marqué par la nécessité de consolider le nouveau paradigme sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) afin d'avoir un personnel performant.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le payement des salaires ; - l'assainissement du fichier soldes et personnels (2 537 personnels) ; - l'organisation de deux sessions de renforcement de capacités à l'attention des responsables d'une part et des cadres du Ministère, d'autre part. (68 personnels) respectivement sur l'organisation de l'Etat et le travail administratif et le principe de travail dans les Administrations publiques. - production de 1169 actes de carrière signés dont 647 relatifs à la promotion et 53 actes de pension. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	les ressources allouées ont été consacrées aux renforcements des capacités,							
Perspectives 2021								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Il s'agira sur ce point précis d'établir un rapprochement des résultats obtenus dans l'amise en œuvre des programmes avec l'objet stratégique du ministère d'une part, et de tirer les leçons apprises d'autre part, et enfin de nous présenter sur les perspectives.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Au terme de l'exercice budgétaire 2020, le bilan de la mise en œuvre du PPA du MINSEP permet d'opérer une confrontation entre les résultats obtenus et l'objectif stratégique de ce département ministériel, d'une part, et d'entrevoir eu égard aux leçons apprises, les perspectives à court et à moyen terme, d'autre part.

3.1- RAPPROCHEMENT DES RESULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATEGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur Sport et Education Physique en vue de l'atteinte des objectifs du DSCE, le MINSEP s'est fixé pour objectif, en sa qualité bras séculier de l'Etat pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine des Sports et Éducation Physique, de ***promouvoir la pratique des APS pour tous sur l'ensemble du territoire national***. A cet effet, un accent particulier a été porté sur l'encadrement du mouvement sportif, le développement des infrastructures sportives ainsi que sur la gouvernance et l'appui institutionnel dans ce sous-secteur. L'appréciation de la performance globale issue de la mise en œuvre des deux programmes opérationnels et du programme support sus-évoqués ne peut se faire qu'au regard des résultats obtenus sur chacun de ces axes.

3.1.1 Programme 211

Au cours de l'exercice 2020, malgré le contexte marqué par la pandémie de la COVID-19, la mise œuvre du programme 211 a abouti à la réalisation des résultats dans les divers aspects suivants :

En ce qui concerne ***l'Éducation Physique***, il a été organisé la rentrée académique solennelle des CENAJES et les examens de fin de formation dans les différents Centres, à savoir Bamenda, Bertoua, Dschang et Garoua durant la période du 09 juillet au 07 août 2020 ; le suivi conjoint des examens MINESEC/MINSEP et MINEDUB/MINSEP et la remise solennelle des diplômes aux 171 lauréats des CENAJES et aux 105 de l'INJS promotion 2020.

Outre l'effectivité de l'enseignement de l'EPS dans les deux sous-systèmes et le suivi du déroulement de l'épreuve écrite d'EPS aux examens officiels sur l'ensemble du territoire national ainsi que l'actualisation permanente du fichier national des enseignants d'EPS, il a été organisé la 12^{ème} édition de la JNEP célébrée à travers des tables-rondes, des conférences-débats, des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers sur la quasi-totalité du territoire national sous le thème : « Ensemble pour une Education Physique vectrice de bien-être, de paix et d'espoir, afin de barrer la voie à la COVID-19 ».

Dans le cadre de ses missions régaliennes, le MINSEP en sa qualité d'organe technique en charge de la promotion et de vulgarisation des Activités Physiques et Sportives, a encadré plusieurs marches sportives organisées par des Administrations notamment le MINREX et le MINPROFF en partenariat avec des organisations internationales à l'occasion de plusieurs célébrations. IL s'agit notamment de la Journée Internationale de la Femme, la Journée Internationale de la Francophonie, la semaine nationale du Commonwealth et les Journées CEMAC.

S'agissant du volet **Sport** dont l'objectif est d'assurer le rayonnement de l'image de marque du Cameroun sur la scène internationale, l'action des pouvoirs publics a été dominée principalement par l'accompagnement des sportifs camerounais à la participation à diverses compétitions sportives internationales et nationales au total, les Sélections Sportives Nationales ont pris part à **22** compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'État dont **18** se sont tenues à l'étranger et **4** ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions sportives de **70,96%**, avec une moisson de **141** médailles engrangées dont **51** en Or, **47** en Argent, et **43** en Bronze. Cette présence du Cameroun aux différents évènements internationaux a été rendue possible grâce au financement de l'État à hauteur de **389 235 652** (trois cent quatre-vingt-neuf millions deux-cent trente-cinq mille six cent cinquante –deux francs) F CFA.

Le MINSEP a poursuivi son action d'encadrement des structures à travers l'octroi des appuis et des subventions à certains organismes agissant dans le domaine du sport. Il s'agit en occurrence de la Ligue de Football Professionnel du Cameroun (LFPC) et d'autres associations et groupes œuvrant dans la promotion et le développement des activités sportives.

Par ailleurs, le MINSEP s'est fortement impliqué dans la recherche des solutions de sortie de crise entre les acteurs dans certaines fédérations sportives civiles nationales, notamment la FECAFOOT, FECAJUDO et la FECALUTTE. Il a également œuvré en collaboration avec le CNOSC pour la promotion des bonnes mœurs et de l'éthique en l'occurrence à la FECAKARATE

3.1.2 Programme 212

Le Programme 212 intitulé « Développement des Infrastructures Sportives » a pour but de doter le Cameroun en infrastructures sportives modernes. Il vise l'implantation à terme sur l'étendue du territoire national de diverses installations sportives en vue d'accroître la performance des athlètes de haut niveau et d'abriter les compétitions sportives nationales et internationales.

Les extrants majeurs issus de la mise en œuvre de cette action au cours du précédent exercice sont les suivants :

- réception provisoire de 18 stades dans les villes de Yaoundé, Bafoussam, Limbé, Buéa et Garoua ;
- taux d'avancement des travaux de réhabilitation des annexes 2 et 3 du stade omnisports Amadou AHIDJO: 71% et 70% respectivement;
- taux d'avancement des travaux de réhabilitation du stade de Tocket de Bafoussam est de 78% ;

- taux d'avancement des travaux de réhabilitation du stade de la BEAC 70% ;
- taux d'avancement de municipal stadium à Buéa %;
- taux d'avancement de l'annexe du stade omnisports de Limbé (travaux en arrêt depuis fin 2017) %;
- taux d'avancement des travaux de réhabilitation du stade du CENAJES de Garoua, 77% ;
- taux d'avancement du stade de Coton Sport à Garoua 80%;
- taux d'avancement du stade de poumpoumre 71%;
- taux d'avancement du stade Rey-rey 70%;
- taux d'avancement du stade de Bangou 79 %;
- taux d'avancement du stade de Mbappe Lepe 85%;
- bureau de la CAF aménagé;
- décomptes de CAUDUC, SOCOTEC, et AMA consultant partiellement payés;
- matériel relatif aux TIC acquis dans les stades;
- mobiliers de bureau et matériel de sport acquis pour le stade de Limbé

En outre, on peut relever l'accélération des travaux de construction des complexes sportifs d'Olembé et de Japoma. En marge de ces grands chantiers, le Ministère a transféré des ressources en faveur des Communes de Nguélébok, d'Ebône et du Mayo-baléo pour la construction des plateformes sportives.

3.1.3 Programme 213

Le programme 213 vise l'amélioration et la coordination des services ainsi que la bonne mise en œuvre des programmes en vue de faciliter le pilotage des actions du MINSEP. En 2020, la feuille de route ministérielle et le plan d'actions de l'exercice ont contribué à un meilleur suivi des activités réalisées au sein des diverses structures de ce département ministériel. Les rapports de suivi-évaluation produits régulièrement ont permis d'améliorer la performance des programmes opérationnels du sous-secteur.

Au cours de l'exercice sous revue, en plus de la coordination des services, il a été noté entre autres, l'élaboration des divers documents de planification (Chaîne des Résultats, Revue des programmes, maturation des projets, CDMT, feuille de route 2020, RAP 2019, et la Loi des Finances), et l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif. Toujours dans le registre des réalisations de l'exercice 2020, il est à noter l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif, la formation de 105 cadres d'EPS et de 171 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES. Par ailleurs, le fichier solde du ministère s'est vu régulièrement assaini avec un effectif total de 2537 personnels et agents publics employés par le MINSEP.

En somme, les résultats obtenus s'inscrivent en droite ligne de l'objectif général assigné au Ministère des Sports et de l'Éducation Physique. Néanmoins, certaines activités n'ont pas pu être réalisées du fait de la pandémie de la COVID-19.

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre du budget programme dans notre département ministériel pour le compte du triennat 2019-2022 et notamment l'élaboration du RAP 2020 a permis la consolidation de la stratégie de collecte des données issues de la mise en œuvre des actions et des programmes à travers l'implication au premier plan des responsables des actions et des programmes dans le processus de suivi-évaluation mis en place. Par ailleurs pour plus d'efficacité et d'efficience dans la démarche de mise en œuvre des programmes, il est à souligner une fois de plus, l'importance de revaloriser les crédits affectés à certains programmes, à l'instar du programme 211, afin d'éviter les sollicitations permanentes de la haute hiérarchie pour l'obtention des rallonges budgétaires et les transferts de ligne dont les mouvements sont très souvent peu maîtrisés. En outre, il est tout aussi important de préciser que certains indicateurs retenus au cours de ce triennat n'ont pas toujours permis de mieux rendre compte de la mise en œuvre des actions du fait de leur formulation qui n'est pas de nature à capter toute l'information souhaitée. C'est le cas notamment des indicateurs des actions 1, 4 et 5 du programme 213. Aussi, suggérons-nous que pour le triennat 2019-2022 que les opérations de révision des programmes affinent davantage ses outils d'évaluation pour que la réalité soit exprimée avec beaucoup de justesse.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Dans la perspective de l'exercice 2021, le MINSEP entend se consacrer dans le cadre de la consolidation des acquis au rang des quels la poursuite de l'exécution de ses deux programmes opérationnels et de son programme support. A cet effet, il convient de mettre un accent particulier sur les priorités stratégiques du secteur pour le triennat 2021-2023, à savoir :

- la finalisation des infrastructures sportives en vue de l'organisation dans les conditions idoines du CHAN 2021 et de la CAN 2022 de football masculin et de la capitalisation de l'après CAN ;
- la poursuite de la mise en place d'un dispositif permettant l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun ;
- la promotion des Activités Physiques et sportives avec l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions du Centre et du Littoral et, l'organisation de la journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation et l'équipement des bâtiments abritant les services centraux du ministère ;
- le paiement des arriérés ;
- la mise en œuvre de la décentralisation avec l'octroi des ressources aux CTD ;
- la mise en place d'une véritable politique de maintenance des infrastructures nouvellement construites et réhabilitées ;
- la prise en charge de la préparation terminale des sélections nationales en vue d'une

participation honorable aux compétitions internationales;

- la mise en œuvre des incitations pour que le secteur privé investisse dans le sport ;
- la mise en œuvre de la loi N°2018/014 du 11 juillet portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.